

### Requérant (propriétaire)

Nom : ..... Prénom : .....  
 Société : .....  
 Adresse: ..... NPA/Lieu : .....  
 Tél. : ..... E-mail : .....

### Versement de l'aide financière à

Titulaire du compte : .....  
 Nom de la banque ou CCP : .....  
 N° compte/IBAN : .....

### Type d'achat

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Vélo électrique               | <input type="checkbox"/> Kit de transformation électrique |
| <input type="checkbox"/> Batterie pour vélo électrique | <input type="checkbox"/> Voiture électrique               |
| <input type="checkbox"/> Remorque pour vélo            | <input type="checkbox"/> Scooter électrique               |
| <input type="checkbox"/> Plan de mobilité d'entreprise |   |

### Documents à joindre obligatoirement

- ✓ Copie de facture du fournisseur **au nom de l'acheteur** comprenant : nom du commerce, description, date d'achat et prix)
- ✓ Copie du permis de circulation
- ✓ Attestation du nombre d'employés pour les entreprises et preuve de paiement par l'employeur

### Conditions d'octroi

- ✓ L'achat doit être effectué auprès d'un revendeur localisé et enregistré en Suisse, de préférence dans la région
- ✓ Seuls les achats de véhicules neufs sont autorisés. Pour les voitures, les leasings sont acceptés.
- ✓ Voitures/scooter électriques :
  - Pour les habitants : une subvention est octroyée tous les 5 ans
  - Pour les entreprises : voitures ou utilitaires, 1 subvention par tranche de 5 employés, maximum 5 subventions, tous les 10 ans.
- ✓ Vélos électriques :
  - Sont exclus de la subvention les vélos tout terrain électriques (E-VTT) « tout suspendu ».
  - Pour les habitants : une subvention est octroyée tous les 5 ans et tous les 3 ans pour les batteries.
  - Pour les entreprises : 1 subvention par tranche de 5 employés, maximum 10 subventions, tous les 5 ans.

### Calcul de la subvention communale

<b>Vélo électrique/kit de transformation</b> .....	20 % du coût - maximum Fr. 400.-
<b>Batterie pour vélo électrique (remplacement)</b> .....	20 % du coût - maximum Fr. 200.-
<b>Remorque pour vélo</b> .....	20 % du coût - maximum Fr. 200.-
<b>Voiture électrique</b> , ..... <i>100 % électrique ou hybride rechargeable de type « plug-in »</i>	Forfait Fr. 1'500.-
<b>Scooter électrique</b> .....	Forfait Fr. 500.-
<b>Plan de mobilité d'entreprise</b> .....	Forfait Fr. 2'000.-

### Procédure

- ✓ La demande doit être effectuée au moyen du présent formulaire, **au plus tard 6 mois après la date de l'achat**
- ✓ Les dossiers **incomplets, non signés ou non datés** seront renvoyés à l'expéditeur
- ✓ La demande est adressée au Service des bâtiments, évacuation des eaux et durabilité, ch. des Esserts 5, CP 133, 1024 Ecublens ou par mail à [batiments@ecublens.ch](mailto:batiments@ecublens.ch). Pour tout complément d'information, vous pouvez joindre le Service au 021 695 60 10.

## Signature

Le/la soussigné-e confirme l'exactitude des indications transmises ci-dessus, a pris connaissance du règlement communal et de la directive du « Fonds communal d'encouragement pour le développement durable » et s'engage à fournir tous les documents supplémentaires nécessaires au traitement du dossier.

Lieu et date : ..... Signature : .....

---

---

### Emplacement réservé à l'administration communale

Date réception :	.....	N° de dossier :	.....
Date accusé réception :	.....	Montant octroyé :	.....
Contrôlé par :	.....	Date :	.....
Chef de Service :	.....	Date :	.....
Commentaires :	.....		
	.....		
	.....		
	.....		
	.....		
	.....		
	.....		
	.....		